

Image not found or type unknown



changement de la garde de mon fils

Par lolocaf, le **19/06/2010** à **13:52**

Bonjour

d'un commun accord je vais récupérer la garde de mon fils. il a 15 ans. nous étions passé devant le juge lors de notre séparation pour les droit de garde. Ma question est : doit on repasser devant un juge, si non y a t il des documents ou autres à faire puis ce qu il faut faire les changement comme le collège, la sécurité social etc...

Merci